

Pnina ROSENBERG

Fellow, Institute for Holocaust Research
Spiegel Fellows Forum, Université Bar-Ilan, Israël

Horst Rosenthal: un artiste «sans papiers»¹

Préface – à la recherche de l'artiste en jeune homme

Résumé: Cet article retrace le parcours de Horst Rosenthal (1915–1942), dessinateur juif d'origine allemande réfugié en France, qui fut interné dans plusieurs camps français avant d'être déporté et assassiné à Auschwitz. Peu d'éléments biographiques subsistent sur cet artiste, si ce n'est trois livrets illustrés qu'il réalisa en 1942 dans le camp de Gurs: *Petit guide à travers le camp de Gurs*, *Mickey au camp de Gurs* et *La Journée d'un hébergé*. Ces œuvres, à la fois ironiques et déchirantes, révèlent l'absurdité administrative et la cruauté ordinaire des régimes d'internement. En analysant les documents d'archives qu'il a lui-même remplis, l'article met en lumière les contours de sa vie brisée et souligne la force subversive de son œuvre. À travers ses dessins, Rosenthal met en scène deux alter ego fictifs – Mickey Mouse et un «petit hébergé» qui deviennent voix de l'humiliation, mais aussi de l'espoir et du refus de se soumettre. L'article démontre comment ces carnets se situent à la frontière du documentaire, de la satire et de l'autoportrait déguisé. Malgré les barbelés et la persécution, Rosenthal a su transformer le crayon en arme de contestation, redonnant une humanité aux «indésirables». Ce témoignage graphique, rare et poignant, rappelle

1. Une version modifiée de l'article a été publiée sous le titre «Mickey orphelin: la courte vie de Horst Rosenthal»/ «Das Waisenkind Micky Maus, oder: das kurze Leben des Horst Rosenthal», in Anne Grynberg and Johanna Linsler (eds.), *L'Irréparable. Itinéraires d'artistes et d'amateurs d'art juifs réfugiés du 'Troisième Reich' en France/ Irreparabel. Lebenswege jüdischer Künstlerinnen, Künstler und Kunstskenner auf der Flucht aus dem 'Dritten Reich' in Frankreich*, Magdeburg, Koordinierungsstelle Magdeburg, p. 385-394.

que l'acte de dessiner peut devenir, en soi, un acte de résistance face à l'effacement.

Mots-clés: bande dessinée, témoignage graphique, Horst Rosenthal, persécution des Juifs, dessin, résistance

Abstract: This article retraces the trajectory of Horst Rosenthal (1915–1942), a German-born Jewish illustrator who sought refuge in France, only to be interned in several French camps before being deported and murdered in Auschwitz. Few biographical traces remain of the artist, apart from three hybrid text/images booklets he created in 1942 while imprisoned in the Gurs internment camp: *Petit guide à travers le camp de Gurs*, *Mickey au camp de Gurs*, and *La Journée d'un hébergé*. These works—both ironic and heartrending—expose the administrative absurdity and everyday cruelty of the internment system. Drawing on archival documents that Rosenthal himself completed while in detention—paradoxically echoing the bureaucratic forms he satirized in his visual parodies—the article sheds light on the contours of a life fractured by persecution and underscores the subversive power of his art. Through his autographic novels Rosenthal introduces two fictional alter egos—Mickey Mouse and a “little internee”—who give voice to both the experience of humiliation and an enduring refusal to submit. The article demonstrates how these booklets lie at the intersection of documentary testimony, satire, and veiled self-portraiture. Despite barbed wire and persecution, Rosenthal turned his pen into a weapon of dissent, restoring a sense of humanity to those labeled “undesirable”.

Keywords: Comics, Graphic testimony, Horst Rosenthal, Persecution of Jews, Drawing, Resistance

Né en 1915 et mort en 1942, Horst Rosenthal a eu une vie brève et ponctuée de drames. Son histoire personnelle est étroitement liée à l'Histoire des Juifs d'Europe de son époque, et comme telle, est marquée par les événements qui les ont affectés: persécution, émigration, détention et déportation. Les fréquents déplacements de l'artiste – Breslau – Paris – divers camps d'internement français – Auschwitz – n'ont laissé presque aucune empreinte, trace écrite ou témoignage, hormis trois livrets de bandes dessinées de sa plume et une poignée de documents.

La recherche d'informations pour établir la biographie de Rosenthal a été extrêmement difficile; les archives de sa ville natale (Breslau) ont à peine élucidé le début de son parcours, sans aucun élément qui puisse donner une image claire de sa jeuneuse ou de sa scolarité. Les recherches conduites dans les Archives de la Préfecture de police, sur sa demande de naturalisation (acquise en 1938), n'ont abouti non plus. Les archives du Mémorial de la Shoah, à Paris, qui abritent deux de ses trois livrets, ne nous ont fourni que des renseignements partiels sur les camps français où Rosenthal a été détenu, alors que l'étude de Serge Klarsfeld, les Archives du Musée d'Auschwitz-Birkenau et les Archives du Musée de l'Holocauste à Washington, ne nous ont éclairé que sur la date de son arrivée à Auschwitz, sa dernière destination..

La plupart des informations disponibles à ce jour sont des documents remplis par l'artiste lui-même alors qu'il était en détention, documents conservés aux Archives des Pyrénées-Atlantiques, à Pau. Paradoxalement, ces formulaires «bureaucratiques» qui évoquent ceux qu'il avait critiqués avec sarcasme dans ses œuvres pour dévoiler l'arbitraire administratif face aux «Indésirables» en France, nous livrent maints renseignements sur l'artiste et nous offrent une ouverture sur son monde.

La lecture des trois livrets de dessins réalisés à Gurs en 1942², jette une lumière sur la vie dans le camp, alors que l'utilisation de termes «codés» pour désigner certains personnages, comme M. Gruel, le directeur du camp (fig. 1), ou des internés comme Fred Nathan et Ruth Rauch qui ont participé à la vie artistique du camp (Rosenthal, *Petit guide à travers le camp de Gurs 1942*)³ (fig. 2), permet de documenter sa période de détention.

2. *Mickey au camp de Gurs* et *La journée d'un hébergé: Camp de Gurs 1942* se trouvent aux archives du CDJC, Mémorial de la Shoah, Paris (DL xvi-92 and DL xvi-91 respectivement); *Petit guide à travers le camp de Gurs 1942*, se trouve aux 'archives d'histoire contemporaine, ETH Zurich and Elsbeth Kasser-Stiftung, BA Elsbeth Kasser / 122.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Mme Karen Taïeb et à Mme Cécile Lauvergeon du Service Archives, Mémorial de la Shoah, Paris, ainsi qu'à Mme Martina Stähli du service des Archives d'histoire contemporaine, ETH Zurich, pour leur précieuse assistance et aimable coopération ainsi que leur permission de reproduire les images dans cet article.

3. Voir Pnina Rosenberg, *L'art des indésirables: l'art dans les camps d'internement français 1939-1944*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 149-151.

Le personnage le plus important du camp est le Directeur. Comme signe extérieur de sa dignité, celui-ci a le droit de porter un chapeau (un seul chapeau, mais...)

Ce chapeau, il le porte continuellement, comme cela, il est toujours couvert. Son caractère est plutôt doux, il n'est pas du tout cruel (=Gruel) (Rosenberg, *op. cit.* 149)⁴.

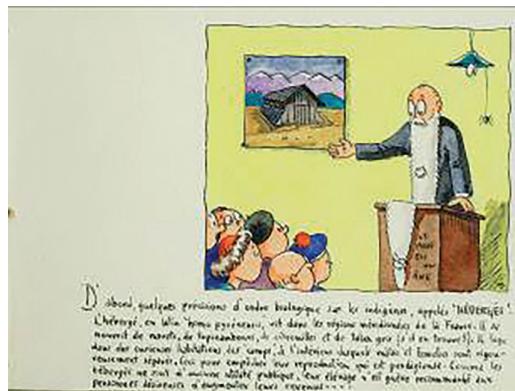


Fig. 1 Horst Rosenthal, *Petit guide à travers le camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm.

© Archives d'histoire contemporaine, ETH Zurich and Elsbeth Kasser-Stiftung / BA Elsbeth Kasser/122

Mais croyez-pas que nous nous embêtions! Loin de là!

Nous possédons une troupe théâtrale permanente, dont le Directeur est le nommé Nathan.

Depuis un an et demi, il présente toujours le même programme. Il ne change que les titres. Il fait voiraux français du camp ce que c'est le vrai Esprit parisien. Non, mais...

Comme on dit en allemand: Schall und ... Rauch!⁵

4. Rosenthal fait un jeu de mots ironique avec le directeur Raoul Gruel célèbre pour sa cruauté. Gruel nommé sous-directeur en janvier 1941, devint directeur en été 1942, au début des déportations.

5. Alfred Nathan (1909-1976), pseudonyme Peter Pan, chanteur berlinois, arrivé à Gurs, y joua un rôle déterminant, évadé en décembre 1942; «Rauch» allusion à Margot-Ruth Rauch (1922-1942), danseuse, internée à Gurs, déportée à Auschwitz en août 1942. Pnina Rosenberg, «Resistance on Stage: Theatrical Performances in French Internment Camps», in Brigitte Dalinger and Veronika Zangl (dir.), *Theater unter NS-Herrschaft/Theatre under Pressure*, Vienne, V&R unipress, Vienna University Press, 2018, p. 285-304, voir p. 293-295.



Fig. 2 Horst Rosenthal, *Petit guide à travers le camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm.

© Archives d'histoire contemporaine, ETH Zurich and Elsbeth Kasser-Stiftung / BA
Elsbeth Kasser/122-003

Nombreux sont les chercheurs, conservateurs de musées et d'archives qui m'ont aidée dans ce périple fascinant et douloureux, néanmoins non encore achevé. Sans leur assistance, il ne m'aurait été possible de rédiger ce portrait partiel qui éclaire des pans de vie demeurés obscurs jusqu'à présent. Toute ma reconnaissante leur est due.

Breslau (Wroclaw)

C'est le 19 août 1915, dans le courant de la seconde année de la Grande Guerre, que naissent à Breslau de l'union d'Ernest et Frieda Rosenthal (née Zöllner) les jumeaux: Alfred-Israël et Horst-Sigmund⁶.

À la naissance de Horst Rosenthal, la communauté juive de Breslau (aujourd'hui Wroclaw, Pologne) en Basse-Silésie, dont les traces remontent au début du XIII^e siècle, mène une vie paisible et aisée: les Juifs sont présents dans tous les secteurs de la société – artisanat, commerce, médecine, enseignement supérieur et magistrature. Ils sont intégrés dans la population générale et jouissent d'un prestige considérable, malgré l'existence d'un antisémitisme plus ou moins latent dès la fin de la Grande Guerre. En 1910, Breslau est la septième plus grande ville d'Allemagne, avec environ 512000 habitants, dont environ 20000 Juifs, soit 5% de sa population (Ascher, *A Community under Siege: The Jews of Breslau under Nazism*, p. 27-68).

6. Certificats de naissance, n° 2030/1915/III et 2031/1915/III respectivement, Dossiers des affaires civiles, Bureau du registre, Archive allemande, Wroclaw.

Malgré le peu d'informations retrouvées concernant les Rosenthal, nous pouvons supposer, en nous fondant sur leur lieu de résidence, que la situation socio-économique de la famille était plutôt aisée. Selon le registre municipal de Breslau (*Breslauer Adreßbuch*) et les formulaires remplis par Horst Rosenthal lors de sa détention, la famille a demeuré au moins de 1929 à 1933 au 38-40 Schweidnitzer Straße (aujourd'hui Ulica Świdnicka)⁷. Schweidnitzer Straße, principale rue de Breslau, était considérée avant la Seconde Guerre mondiale comme la plus opulente de la ville, bordée d'élégants bâtiments dont l'hôtel baroque Monopol et l'Opéra. Les riches bourgeois, banquiers ou propriétaires de magasins et de cafés y avaient leurs maisons⁸.

La montée du nazisme en 1933 et la mise en œuvre des lois raciales bouleversent radicalement la vie des Rosenthal comme celle de la majorité des Juifs de la communauté. Horst Rosenthal, âgé alors de 18 ans, quitte sa ville natale pour Paris. Comme lui, environ 10000 Juifs ont émigré après avoir été bannis de leur travail, de leurs études et de leurs maisons. En 1939, cette communauté ne compte plus que 10000 Juifs. En 1941, les derniers Juifs de Breslau sont expulsés et transférés dans des *Judenhaeuser* (Maisons de Juifs), préludes à l'extermination. Le sort final de cette communauté est scellé en avril 1942, lors de la déportation de ses membres vers les camps d'Auschwitz, Sobibor, Terezin et Riga (Ascher, *op. cit.*, p. 204-241); sort partagé par Frieda Rosenthal, la mère de l'artiste, déportée le 13 Janvier 1942 à l'âge de 52 ans (née le 6 avril 1890 à Breslau), au camp de concentration de Riga, où elle disparaît⁹. Quant au sort réservé à son père, aucune information n'a été retrouvée à ce jour. Le seul survivant de la

7. Bottin des adresses de Breslau, 1932, Archives de d'État de Wrocław (Archiwum Państwowego we Wrocławiu). Je remercie le Dr. Józef Drozd, directeur des archives, pour m'avoir fourni cette information. Dans un document, rempli par Horst Rosenthal durant son internement, il a également mentionné être domicilié à Breslau à cette adresse. «Note de Service» du 2 février 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

J'aimerais adresser tous mes remerciements à Mme Anne Goulet, directrice ainsi qu'à M. Étienne d'Alençon, directeur-adjoint et à Mme Catherine Bertrand, secrétaire-assistante, du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, Pau, pour leur précieuse assistance et leur inestimable coopération.

8. Au sujet de cette rue, voir Zofia Ostrowska-Kęблowska et al., *Ulica Świdnicka we Wrocławiu*, VIA-Wydawnictwo, Wrocław, 1995.

9. International Tracing Service Central Name Index, United States Holocaust Memorial Museum, Washington DC.

famille était son frère jumeau, Alfred-Israël Rosenthal, qui avait fui Breslau pour l'Angleterre le 28 avril 1939. Interné comme «ennemi étranger», il fut déporté en Australie, où il obtint la nationalité en 1946 et prit le nom de Frederick Robinson. En 1954, il rentra en Angleterre, avant de s'installer à Berlin-Ouest en 1971. Il est décédé en 2001, à l'âge de 86 ans (*Hainmüller, The Survival of the Twin Brother Alfred Rosenthal*).

France – «Terre promise?»

Le 2 Juillet 1933, un mois avant son dix-huitième anniversaire, Horst Rosenthal quitte sa ville natale pour se rendre à Paris comme «ressortissant allemand réclamant un statut de réfugié politique»¹⁰. Rosenthal croyait probablement au dicton populaire répandu jusque dans les *shtetls* les plus reculés «Vivre comme Dieu en France», à l'instar d'autres immigrants et réfugiés politiques juifs qui, dans les années trente du XX^e siècle, considéraient la France comme le pays des «droits de l'homme», un havre de paix et une terre promise (Adler, *Face à la persécution, les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, p. 25)¹¹. Le 9 septembre 1933, deux mois après son arrivée à Paris, il s'installe au 125, rue de Clignancourt, dans le XVIII^e arrondissement, qui compte à l'époque une importante population juive (Roblin, *Les Juifs de Paris: Démographie, économie, culture*, p. 75-86; Green, *The Pletzl of Paris: Jewish Immigrant Workers in the Belle Époque*, p. 78-80). Un an plus tard, en 1934, il emménage à l'Hôtel Richomme, situé au 7, rue Richomme, toujours dans le XVIII^e où il vivra pendant six ans, jusqu'à son arrestation¹².

Il semblerait qu'entre ces deux périodes, Rosenthal ait aussi logé dans des conditions modestes, à Paris ou ailleurs, comme l'indique sa situation administrative en 1934. Le 31 mars, la sous-direction des Étrangers et Passeports de la préfecture de Police signale que sa mère réside librement à Breslau, suggérant que Rosenthal pourrait la rejoindre. Son visa ayant

10. «Renseignements complémentaires», non daté (ca. fin mai 1940); «Demande du 182 G.T.E.» du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

11. À la veille de la Seconde Guerre mondiale il y avait en France 300000 juifs, dont 200000 dans la capitale. Parmi ceux-là des réfugiés, des immigrés d'Allemagne et d'Autriche.

12. «Note de service» du 8 février 1941; «Demande du 182 G.T.E.», du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

expiré, sa demande de statut de réfugié est annulée, et le préfet propose de le renvoyer «dans le plus bref délai»¹³.

Quelques jours plus tard, le ministère des Affaires étrangères demande à la préfecture si Rosenthal peut réellement être considéré comme réfugié¹⁴. Or, depuis le 1^{er} mars, celui-ci suit des cours à l'École pratique de commerce et d'industrie à Romans-sur-Isère. Le ministère tente alors de retracer ses mouvements et diligente une enquête via le consulat de Dresde, qui avait délivré son visa¹⁵.

La préfecture de la Drôme précise qu'il s'est inscrit à l'école «en vue d'apprendre le métier de cordonnier avant d'être dirigé en Palestine», ajoutant qu'il a quitté l'Allemagne pour fuir les persécutions nazies, bien qu'il n'ait pas été directement molesté. Elle conclut que sa conduite est irréprochable et qu'il peut poursuivre son stage¹⁶.

Cependant, le consul français à Dresde affirme ne voir «aucune raison de le considérer comme réfugié politique¹⁷», ce qui entraîne une injonction de quitter le territoire français en août 1934¹⁸.

Pour éviter l'expulsion, Rosenthal multiplie les démarches. Soutenu par le Comité national¹⁹ et par le sénateur socialiste Lucien Voilin, qui souligne sa bonne moralité²⁰, il plaide sa cause en exprimant son souhait de s'inscrire à l'École des arts et métiers et de poursuivre des études de dessin²¹. Il obtient finalement une autorisation de séjour, bien que celle-ci soit «strictement

13. Le 31 mars 1934 la sous-direction des Étrangers et Passeports de la préfecture de Police écrit au service central des Cartes d'identité des étrangers du ministère de l'Intérieur au sujet de Horst Rosenthal, AN 199405056.

14. Note du ministère des Affaires étrangères, Contrôle des étrangers, 10 avril 1934, AN 199405056.

15. Ministère de l'Intérieur au Préfet de la Drôme, 11 mai 1934, AN.

16. Préfet de la Drôme au ministère de l'Intérieur, 5 mai 1934, AN 199405056.

17. Note du consul au ministre des Affaires étrangères, 17 août 1934, pour transmission au ministère de l'Intérieur, AN 199405056.

18. «Mise en demeure de quitter le territoire français» 9 août 1934, AN 199405056.

19. Rosenthal au ministère de l'Intérieur, service des Cartes d'identité, 21 août 1934; Comité national de secours aux réfugiés allemands victimes de l'antisémitisme, 21 août 1934, AN 199405056.

20. Lucien Voilin au ministère de l'Intérieur, 22 août 1934, AN 199405056.

21. Sous-direction des Étrangers et passeports de la préfecture de Police au ministère de l'Intérieur, Sûreté nationale, 3 septembre 1935, AN 199405056.

limitée à la durée des études»²². Pourtant, aucune trace de son inscription dans cet établissement parisien n'a pu être retrouvée.

«Profession: dessinateur»

«Profession et emplois successifs: dessinateur», c'est ainsi que se définit le talentueux jeune homme dans l'un des formulaires remplis lors de son internement²³. Jusqu'à présent, aucune source ne mentionne qu'il ait exercé cette profession à Paris, néanmoins, il convient de noter que la plupart des immigrés ont eu recours à des emplois temporaires, qui ne correspondaient généralement pas à leur formation ou profession d'origine (Poznanski, *op. cit.* 30). Alors que la bande dessinée prospérait à Paris entre les deux guerres (Grove, «Mickey, *Le Journal de Mickey and the Birth of the Popular BD*», p. 19-28), on ne trouve aucune trace d'œuvre signée par le jeune Rosenthal dont on sait pourtant que, malgré sa paralysie de la main gauche (Béra, Michel et Mellot, *Trésors de la bande dessinée*)²⁴, il créera à Gurs des œuvres surprenantes; pas d'indices non plus dans les maisons d'édition, journaux, magazines de sa période parisienne ou même dans les livres de référence sur la bande dessinée²⁵. Néanmoins, étant donné qu'il n'a été naturalisé que le 27 juillet 1938, il est possible qu'il ait travaillé sans permis de travail comme la plupart des immigrés (Vormeier, *Permis de travail et autorisation d'établissement pour les étrangers* 209-216), ce qui expliquerait que son nom ne figure nulle part. Pourtant, le fait qu'il ait reçu une carte d'identité française (n° 76D4337-0003), valable jusqu'au 15 juin 1940²⁶, laisse supposer

22. Mention manuscrite sur la lettre du 3 septembre 1935, doc. cit.

23. «Renseignements complémentaires», non datés (ca. fin mai 1940), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

24. «Renseignements complémentaires», non daté (ca. fin mai 1940), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

25. Un grand merci au Dr Laurence Grove de l'Université de Glasgow, pour son infatigable assistance ainsi que pour ses encouragements.

26. «Récépissé de Demande de carte d'Identité française n° 76D4337-0003, délivré à Paris, le 28/07/38, Valable jusqu'au 15.06.40», in «Demande du 182 G.T.E.», du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

qu'il aurait fourni dans sa demande de naturalisation des pièces justificatives (adresse et source de revenus). Hélas, ce dossier est resté introuvable²⁷.

Il faut garder à l'esprit que Rosenthal, réfugié allemand et Juif de surcroit, devient citoyen français en juillet 1938, au lendemain de la défaite du Front Populaire. Un vent de guerre souffle déjà, et le nombre grandissant d'immigrants ne fait qu'accroître la xénophobie, qui se manifeste, entre autres, par les lois et décrets du gouvernement Daladier imposant une surveillance étroite des étrangers (Grynberg, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français: 1939-1944*, p. 32-36; Vormeier, *Les réglementations du séjour des étrangers en France, 1933-1944*, p. 206). Reprenant le dicton populaire, l'écrivain juif allemand Lion Feuchtwanger, interné au camp des Milles, ironisait: «Si Dieu se sentait si bien en France, on pouvait dire également [...] que le diable n'y vivait pas mal non plus» (Feuchtwanger, *Le Diable en France*, p. 37-38), exprimant ainsi la déception et les désillusions ressenties par les immigrés envers leur terre d'asile.

Rosenthal a vécu sept ans à Paris. Ces sept années ont-elles été des «années de vaches grasses» ou des «années de vaches maigres»?

Le calvaire d'un interné ordinaire: La première étape (9 septembre – 19 novembre 1939)

À la déclaration de la guerre et face à la crainte d'une cinquième colonne, les réfugiés politiques allemands et autrichiens, juifs et non juifs, ceux même qui ont fui le régime nazi sont, comble d'ironie, désignés par le gouvernement français comme des «indésirables» et internés dans des centres de rassemblement (Grynberg, *op. cit.*, p. 66-69; Vormeier, *La situation des émigrés allemands pendant la Drôle de Guerre*, p. 246-247). Le 9 septembre 1939, Rosenthal est transféré au stade olympique Yves-du-Manoir à Colombes, converti en centre de rassemblement, dans les faubourgs de Paris.

Les stades de Colombes et Roland-Garros ont détenus des milliers de «suspects», qui y vécurent dans des conditions matérielles et morales dégradantes. Les internés, presque coupés du monde extérieur, ne pouvaient pas communiquer avec leurs proches, l'accès des stades était interdit aux

27. «Ce dossier n'existe plus: les demandes de carte d'identité ne sont pas conservées, pour la simple et bonne raison qu'elles sont beaucoup trop nombreuses à Paris.», courriel du Service de la mémoire & des affaires culturelles / Section archives historiques, Préfecture de police, Paris, adressé à l'auteur le 23 aout 2010.

journalistes (Grynberg, *op. cit.*, p. 68; Vormeier, *op. cit.*, p. 246-250; Kœstler, *La lie de la terre*, p. 117-123). Le 11 octobre 1939, à la suite d'une sélection effectuée à Colombes, Rosenthal, qualifié de «moins suspect», est transféré vers un camp d'internement en province, à Marolles (Loir-et-Cher), puis, successivement, à Damigny (Orne), Dreux (Eure-et-Loir), Tence (Haute-Loire) et enfin à Gurs (Pyrénées Atlantiques), où il est «hébergé» dans l'Îlot H, baraque 20²⁸.

Les internés de ces camps construits à la hâte au début de la guerre, y étaient «logés», pour la plupart, dans des tentes, dans des conditions rudimentaires. Rosenthal a vécu ainsi pendant plusieurs mois, passant du statut de citoyen français ayant un logement permanent à Paris, à celui de ressortissant allemand errant. Le 29 novembre 1939, il est, néanmoins, libéré; il rentre à Paris et retrouve sa chambre à l'Hôtel Richomme²⁹. Cette libération n'est pas exceptionnelle: elle touche de nombreux internés d'origine allemande ou autrichienne «politiquement non suspects». Mais cette liberté s'est révélée éphémère. En mai 1940, à l'approche des forces allemandes, Rosenthal et ses compagnons d'infortune sont à nouveau incarcérés.

La deuxième et dernière étape (le 14 mai 1940 – 1^{er} septembre 1942): Le ressortissant étranger-allemand comme Juif errant

Le 10 mai, les forces allemandes occupent la Belgique et la Hollande. Trois jours plus tard, des affiches collées aux murs de Paris somment les hommes et femmes d'origine allemande à se présenter dans des centres de rassemblements. «Les ressortissants allemands, sarrois, dantzigois, et étrangers de nationalité indéterminée mais d'origine allemande résidant dans le département de la Seine devront se conformer aux prescriptions

28. «Note de Service» du 8 février 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

29. «Demande du 182 G.T.E.», du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

suivantes [...] les hommes, le stade Buffalo le 14 mai 1940; les femmes, le Vélodrome d'Hiver le 15 mai 1940»³⁰.

Rosenthal, en citoyen discipliné, se présente le 14 mai 1940 comme des milliers d'hommes et de femmes au stade Buffalo, vélodrome situé à Montrouge³¹. Quel trajet Rosenthal a-t-il emprunté de la rue Richomme au stade? Il n'est pas possible de répondre à cette question mais l'on sait qu'il est arrivé au point de rassemblement «tout autour de la longue et grise enceinte de ciment du stade Buffalo qui ferme aux regards des curieux le vaste terrain de sport, ses tribunes, ses dégagements, un cordon de gardes mobiles en uniforme kaki, casqués, armés des mousquetons»³².

C'est ainsi que la société française s'est protégée du danger représenté par la «cinquième colonne» et par des gens comme Rosenthal. Les quelques kilomètres qui ont séparé l'humble appartement de Rosenthal du stade Buffalo ont été le début d'un autre calvaire qui s'achèvera par le voyage final à Auschwitz.

À la fin du mois de mai, après une ou deux semaines d'internement dans le stade, alors qu'il est affecté au Service général des prisonniers de guerre, matricule 2257³³, Rosenthal est à nouveau transféré. En cinq mois seulement, il connaîtra le camp de Dreux (Eure-et-Loir), celui d'Alençon (Orne), celui de Tence (Haute-Loire) pour finir le 28 octobre 1940 au camp de Gurs, où il est interné dans l'Ilot A, bâtiment 6³⁴.

30. *Le Populaire* du 14 mai 1939, p. 2, cité in Hanna Schramm et Barbara Vormeier, *op. cit.*, p. 271-272.

Cette sommation est en fait le prélude de la rafle du Vel D'Hiv qui aura lieu deux ans plus tard le 16 juillet 1942. Sur la rafle du 14-15 mai 1941, principalement la rafle des femmes, voir Lilo Peterson, *Les oubliés*, Paris, Jacob Duvernet, 2007.

31. «Demande du 182 G.T.E.» du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

32. *Le Figaro* du 15 août 1940, p. 1, cité in Hanna Schramm et Barbara Vormeier, *op. cit.*, p. 273.

33. «Internés civils 4^{ème} région, dépôt D.4.I.C., matricule 2257, du Ministère de la défense nationale et de la guerre», in «Renseignements complémentaires», non daté (ca. fin mai 1940), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

34. Document non daté (27 mars 1941?), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

«Je suis partout»

D'abord quelques précisions d'ordre biologique sur les indigènes, appelés «HEBERGÉS».

L'Hébergé, en latin «homo pyrénesis» vit dans les régions méridionales de la France.

Il se nourrit de navets, de topinambours, de citrouilles et de tabac gris (s'il en trouve).

Il loge dans les curieuses habitations, des «camps», à l'intérieur desquels mâles et femelles sont rigoureusement séparés (Rosenthal, *Petit guide, op. cit.*).

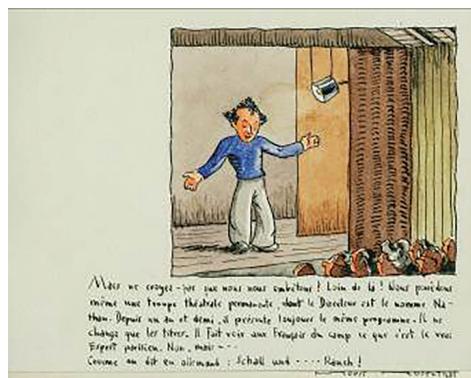


Fig. 3 Horst Rosenthal, *Petit guide à travers le camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm.

© Archives d'histoire contemporaine, ETH Zurich and Elsbeth Kasser-Stiftung / BA Elsbeth Kasser/122

Détenu à Gurs pendant près de deux ans, d'abord en tant qu'interné ordinaire, Rosenthal a pu évaluer tous les aspects de la vie du camp qu'il décrit ironiquement dans le discours du professeur «distingué» (fig. 3). Mais à partir du 4 août 1941 il a l'opportunité d'explorer cette vie plus à fond, puisqu'il fera partie du Groupement de Travailleurs Étrangers (GTE 182)³⁵, groupement qui avait été créé à Gurs, le 2 avril 1940, avant l'armistice. Ces groupements de travailleurs étaient chargés de l'entretien du camp et ses membres pouvaient circuler à travers son territoire. Ils bénéficiaient de rations supplémentaires, étaient hébergés dans de meilleures conditions, dans un îlot séparé et, à partir de 1941, ils eurent droit à une permission de sortie

35. Document non daté (27 mars 1941?) et «Demande du 182 G.T.E.» du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

d'une durée de 10 jours (Laharie, *Le camp de Gurs 1939-1945: un aspect méconnu de l'histoire de Vichy*, p. 50-51, 131; Eggers, *L'internement sous toutes ses formes: approche d'une vue d'ensemble du système d'internement dans la zone de Vichy*, p. 18-42). Compte tenu de ces priviléges, il n'est pas surprenant que Rosenthal sollicite l'affection à ce service, comme l'atteste le formulaire daté du 18 juillet 1941, intitulé «Demande du 182 G.T.E.». L'inspecteur Chabernat répond le 11 juillet 1941 dans une note de service destinée au directeur du camp: «L'interné n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable au point de vue national, pendant son séjour au camp de Gurs. Il ne paraît pas susceptible de troubler l'ordre public. En conséquence, rien ne l'oppose à son affection au 182° G.T.E.»³⁶.

Ironiquement c'est Rosenthal, l'interné discipliné, qui «ne paraît pas susceptible de troubler l'ordre public» qui dévoile dans ses œuvres critiques et subversives par l'utilisation d'un ton humoristique et amer, l'envers du décor de la vie de *l'homo pyréensis*.

Entre l'imaginaire et le réel

C'était un jour de l'an II de la révolution nationale...
Je me promenais tranquillement, quelque part en France [...]
Mais tout à coup... un gendarme m'interpella.
!!! disait-il,***!!!**!!!; C'était du basque!
Comme je n'entends point cette langue-là, je ne répondis rien.
-Kerrangihhwomtkwaxperrdiou- disait le gendarme.
Cette fois c'était du béarnais.
Comme je persistais à me taire, le gendarme commençait à se fâcher:
-Huile de pute, vos papiers!!!
-Mes papiers??- J'en ai jamais possédé, des papiers.
-Ah, vous êtes étranger? Votre compte est bon. Allez, au poste! –
C'est comme cela que j'arrivais à
GURS (Rosenthal, *Mickey au camp de Gurs*, op. cit.)³⁷ (fig. 4 et 5).

36. «Demande du 182 G.T.E.» du 18 juillet 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

37. Voir Pnina Rosenberg, *L'art des indésirables: l'art dans les camps d'internement français 1939-1944*, op. cit., p. 142-147; Pnina Rosenberg, «Mickey au camp de Gurs: Graphic Novels in a French Internment Camp», *Rethinking History*, 6 (3), 2002, p. 272-293.

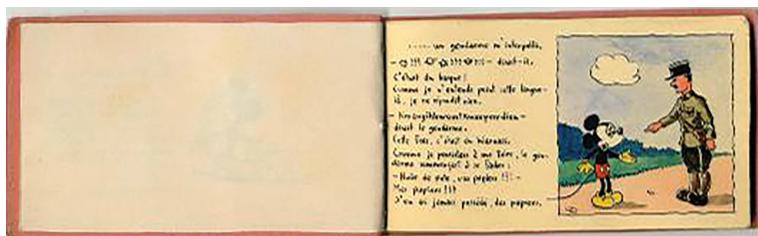


Fig. 4 Horst Rosenthal, Mickey au camp de Gurs, *Camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm.

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-92-003), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.



Fig. 5 Horst Rosenthal, Mickey au camp de Gurs, *Camp de Gurs*, 1942, encre, 7.5x13.7cm
© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-92-004), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

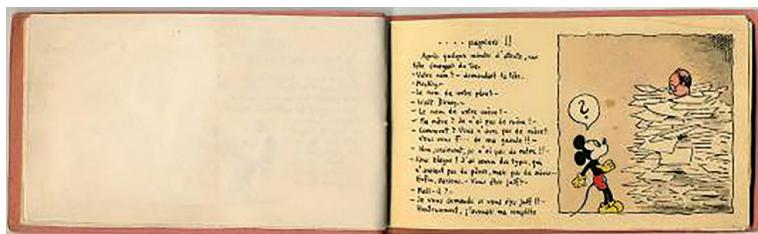


Fig. 6 Horst Rosenthal, Mickey au camp de Gurs, *Camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-92-006), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

Ce dialogue entre Mickey Mouse et le gendarme (fig. 4) révèle bien l'arbitraire et l'absurdité bureaucratique. Tout ce qui se passe découle d'ordres, de règlements et de lois qui transformèrent les milliers de gens en parias, en «indésirables». Rosenthal, au cours de son internement, expérimente le poids de l'administration et son pouvoir sur le sort de chaque individu (fig. 5 et 6).

Au cours des derniers mois de 1940, Rosenthal présente une demande pour sortir du camp. Dans la note de service adressée au Préfet le 15 novembre 1940, il déclare avoir «600 francs sur lui + 1000 francs par mois fournis par son oncle qui habite Pau, 25 rue Bernadette»³⁸.

Nos recherches ne nous ont fourni aucune indication quant à l'existence d'un dénommé Rosenthal, ou Zöllner (nom de jeune fille de sa mère) à Pau, ni d'ailleurs de la présence d'une rue Bernadette dans la ville. Cela semble plutôt relever d'un clin d'œil de Rosenthal créant un lien ironique entre Sainte Bernadette, qui, selon la tradition, aurait eu une vision de la Vierge Marie et rapporté ses paroles en gascon, et le gendarme qui a arrêté Mickey, le protagoniste de Rosenthal, qui parlait également cette langue. Néanmoins ne pouvant fournir la preuve de l'existence de cet oncle ou pour quelque autre raison, trois mois plus tard, le 8 février 1941, sa demande est rejetée par l'inspecteur qui a écrit catégoriquement: «J'émets un avis défavorable à sa demande de congé»³⁹.

Mais Rosenthal, comme son héros dessiné, ne renonce pas facilement. Comme son *petit hébergé*, il est optimiste et ne se lasse pas d'adresser des demandes de libération (fig. 7).

L'heure du courrier....

Comme notre hébergé est un optimiste, il fait toujours des demandes de libération. Il en est à sa 517e. Il les adresse à tout le monde, au directeur, au préfet, au chef de baraque, à la Croix-Rouge, et au sous-secrétariat d'État pour la récupération de la vieille ferraille (Rosenthal, *La journée d'un hébergé*, *op. cit.*).

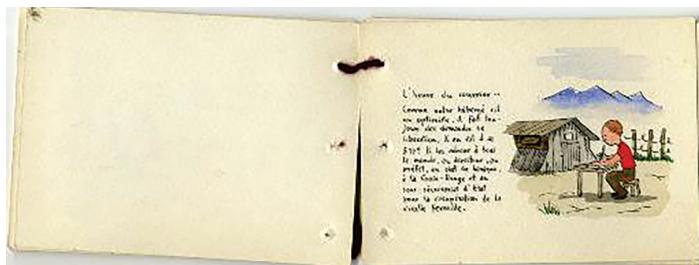


Fig. 7 Horst Rosenthal, *La Journée d'un hébergé: Camp de Gurs, 1942*, encre et aquarelle, 7,7x11 cm

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-91-011), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

38. «Note de Service» du 8 février 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

39. *Ibid.*

La fusion entre la vie de Rosenthal comme détenu et son protagoniste est manifestée dans sa lettre adressée au directeur du camp:

Horst Rosenthal

Gurs, le 1^e Mars 1941

Ilot H, 20

Monsieur le directeur du Centre d'Hébergement de Gurs

Je sollicite de votre haute bienveillance de bien vouloir me restituer le récépissé de carte d'identité qui fait partie de mon dossier. J'ai besoin de ce document pour l'autorisation préfectorale que j'ai demandée.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma plus haute considération.

Horst Rosenthal

Ilot H, 20

né le 19 août à Breslau⁴⁰

Quoiqu'il en soit, peut-être en raison de la politesse de ses requêtes ou pour toute autre raison, dans un document daté du 6 mars 1941, Rosenthal accuse réception de sa carte d'identité⁴¹. Il est intéressant de noter que, malgré la loi du 22 Juillet 1940 (Badinter, *Un antisémitisme ordinaire: Vichy et les avocats juifs (1940-1944)*, p. 36-37), portant sur la révision des naturalisations obtenues après le 10 août 1927, et le fait que Rosenthal déclare qu'elle est en vigueur jusqu'au 15 juin 1940, il détient encore sa carte le 6 mars 1941, un an après son expiration. Mais ce tohu-bohu bureaucratique ne lui vient pas en aide: le fait d'être citoyen français ou non, d'avoir des «papiers» valides ou non n'a plus aucune importance, car en ce qui concerne Rosenthal, les dés sont déjà jetés et son destin scellé. Toutes ses tentatives pour quitter le camp ont été vaines, ce que Rosenthal prévoyait, comme il l'exprime tristement à travers le sort de son protagoniste fictif.

Rideau

Quand Mickey en a assez de la vie du camp, il trouve une solution extraordinaire à son problème: (fig. 8)

40. Lettre de Horst Rosenthal adressée au directeur du camp, du 1^{er} mars 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

41. Note de Horst Rosenthal, adressée au directeur du camp, du 6 mars 1941, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

Mais, décidément, l'air des Pyrénées ne me convenait plus du tout.
 Alors, comme je ne suis qu'un dessin animé, je m'effaçais d'un coup de gomme...Et... hop...!!
 Les gendarmes peuvent toujours venir pour me chercher,
 au pays de la L...é [Liberté], de l'É...é [Égalité] et de la F....é [Fraternité]
 (Je parle de l'Amérique!).
 MICKEY
 p.c.c. Horst Rosenthal
 camp de Gurs, 1942 (*Rosenthal, Mickey au camp de Gurs, op. cit.*).



Fig. 8 Horst Rosenthal, *Mickey au camp de Gurs*, Camp de Gurs, 1942, encre et aquarelle, 7.5x13.7cm

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-92-015), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

Mickey, le dessin animé «se gomme» lui-même du camp et marche triomphalement en direction de son Eldorado, l'Amérique. Ce dernier acte révèle l'écart tragique entre le héros fictif du livret et son auteur, Horst Rosenthal. Celui-ci ne peut lutter contre la réalité des barbelés et réaliser sa soif d'évasion et de liberté que par la création et l'imagination. Derrière l'image /texte amusant, qui montre comment Mickey, le héros dessiné, surmonte les obstacles grâce à son génie inventif, se dissimule la cruelle réalité concentrationnaire: seul un personnage imaginaire peut s'échapper de ce monde et pas un être en chair et en os.

Dans le courant du mois d'août, Rosenthal est transféré au camp de Rivesaltes, étape de transit avant le camp de Drancy et la déportation vers Auschwitz (Grynberg, *op. cit.* p. 295-309). Le nom de Rosenthal figurait sur la liste du convoi 31 du 11 septembre 1942 en direction d'Auschwitz (Klarsfeld, *Memorial to the Jews deported from France 1942-1944*:

*Documentation of the Deportation of the Victims of the Final Solution in France, p. 271)*⁴², où il a été probablement assassiné dès son arrivée.

En guise d'autoportrait

Il était une fois un petit hébergé.
Ce n'était pas un super-hébergé,
il n'avait aucun grade et aucune fonction.
Il n'était même pas chef de baraque (Rosenthal, *La journée d'un hébergé*,
op. cit.).

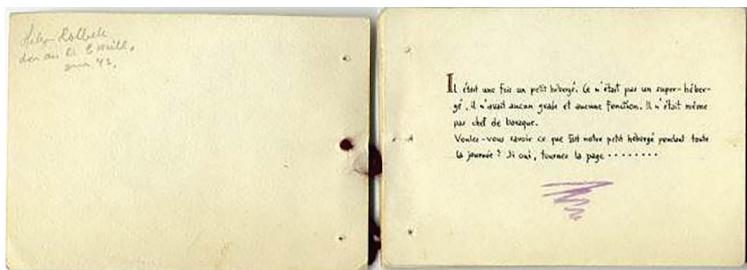


Fig. 9 Horst Rosenthal, *La Journée d'un hébergé*, *Camp de Gurs, 1942*, encre et crayon, 7.7x11 cm

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-91-002), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

En l'absence de photographie de Horst Rosenthal, nous avons eu recours à l'un de ses protagonistes. À la relecture de *La journée d'un hébergé* qui relate, tel un conte de fée, l'emploi du temps du «petit hébergé», il apparaît que le personnage n'est pas enfantin du tout, comme le suggère le texte. En fait, il ressemblerait plutôt à un adulte de taille «réduite». Selon le fichier rempli par Rosenthal ses traits physiques sont:

Signalement:

Taille: 1 mètre 70 centimètres
cheveux: bruns sourcils: bruns
nez: régulier bouche: moyenne
menton: ----- visage: ovale

42. «Liste de départ du 11 septembre 1942, Rivesaltes», datée: Drancy, le 9 septembre 1942, p. 12 (le nom du Horst Rosenthal est le 316^{ème} dans la liste). Archive du Musée d'Auschwitz-Birkenau. Je tiens à remercier le Dr Wojciech Płosa, directeur des archives, pour m'avoir transmis ce document.

Signes particuliers: bras gauche paralysé⁴³

Cette description concorde avec le personnage qu'il a créé de sa plume; Rosenthal ne se dissimule pas seulement dans l'esprit de son personnage fictif mais aussi dans son corps, et comme tel, ce personnage devient son porte-parole contre le régime de Vichy.

Dans une démonstration par l'absurde, Rosenthal dénonce les masques administratifs et bureaucratiques, l'hypocrisie de la terminologie des camps qui portaient pour la plupart des noms anodins: centre d'accueil, centre hospitalier ou centre d'hébergement.

Cette terminologie, ridiculisée par le ton ironique et sarcastique du livret, met en scène un univers où le personnage-prisonnier est un «Hébergé d'hôtel», grâce au ministère de l'Intérieur, responsable de la mise en œuvre de la politique d'internement de la France.

Petit homme, c'est l'heure de faire dodo!

Dors, petit hébergé, dors. Fais de jolis rêves!

Rêves de ta libération prochaine, rêves que tu mangeras à ta faim, demain.

Mais avant t'endormir, n'oublies pas de remercier M. le ministre de l'intérieur qu'il t'a envoyé ici, et M. le Directeur de cet hôtel pour ses soins incessants.

Et remercie les bons gardiens qu'ils te protègent pendant ton sommeil.

Ainsi soit-il! (Rosenthal, *La journée d'un hébergé*, op. cit.).

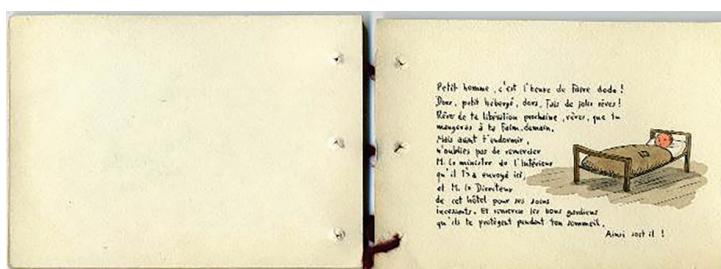


Fig. 10 Horst Rosenthal, *La Journée d'un hébergé: Camp de Gurs*, 1942, encre et aquarelle, 7,7x11 cm

© Mémorial de la Shoah, Paris, France (DLXVI-91-014), don de la famille Ansbacher, Jérusalem.

43. «Renseignements complémentaires», non daté (ca. fin de mai 1940), Conseil général des Pyrénées-Atlantiques – Service départemental des Archives, cote: 72W – Préfecture d'Oloron – Camp de Gurs.

Épilogue: Les jumeaux Rosenthal, miroir brisé

Dans ce même document, cité plus haut «en guise d'autopортrait», Rosenthal inscrivit, à la rubrique «Adresse de la personne à prévenir», le nom suivant: «Fred Rosenthal, 18 Adelaide Ave., Chapel Allerton, Leeds (Yorkshire), Angleterre» Or ce «Fred» n'était autre que son frère jumeau, Alfred Rosenthal, qui avait fui l'Allemagne le 28 avril 1939 et s'était installé à Leeds, à l'adresse mentionnée dans le document. Il y travailla comme fourreur, mais également comme professeur de danse.

Le 12 octobre 1939, Alfred fut considéré comme «enemy alien» et, en conséquence, interné. Relâché un temps, il fut de nouveau interné le 16 mai 1940, puis embarqué le 19 juillet de la même année, avec quelque 1 800 Allemands, Autrichiens et Italiens, à bord du navire *HMT Dunera*, à destination de l'Australie. Ainsi, dans une tragique ironie, lorsqu'Horst désigna son frère comme référence, celui-ci n'était déjà plus un réfugié en Angleterre, mais un expulsé outre-mer (Hainmüller, *op. cit.*, p. 51–52).

Les jumeaux, qui avaient cru trouver asile hors de leur pays natal, connurent un destin parallèle de part et d'autre de la Manche – à ceci près que l'aîné survécut.

Bibliographie

- Adler, Jacques, *Face à la persécution, les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.
- Ascher, Abraham, *A Community under Siege: The Jews of Breslau under Nazism*, Stanford, Stanford University Press, 2007, p. 27-68.
- Badinter, Robert, *Un antisémitisme ordinaire: Vichy et les avocats juifs (1940-1944)*, Paris, Fayard, p. 36-37.
- Béra, Michel, Michel, Denis et Mellot, Philippe, *Trésors de la bande dessinée*, Paris, Éditions de l'Amateur, 1979, 2006.
- Feuchtwanger, Lion, *Le Diable en France*, trad. Jean Claude Capèle, Paris, Belfond, 1996.
- Eggers, Christian, «L'internement sous toutes ses formes: approche d'une vue d'ensemble du système d'internement dans la zone de Vichy», in *Le Monde Juif, les temps des «indésirables»: sur quelque camp d'internement français*, n° 153, 1995, p. 18-42.
- Green, Nancy L., *The Pletzl of Paris: Jewish Immigrant Workers in the Belle Époque*, New York et Londres, Holmes and Meier, 1986.
- Grynberg, Anne, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français: 1939-1944*, Paris, La Découverte, 1993, p. 32-36.

- Grove, Laurence, «Mickey, *Le Journal de Mickey* and the Birth of the Popular BD», in *Belphegor, ejournal* 1:1, 2001, http://etc.dal.ca/belphegor/vol1_no1/articles/01_01_Grove_Mickey_fr.html
- Hainmüller, Bernd, «The Survival of the Twin Brother Alfred Rosenthal (1915-2002)», in Blue House Breisach (dir.), *Mickey in the Gurs camp: The comic strip by Horst Rosenthal*, 2024, p. 51-54.
- Klarsfeld, Serge, *Memorial to the Jews deported from France 1942-1944: Documentation of the Deportation of the Victims of the Final Solution in France*, New York, Beate Klarsfeld Foundation, 1983.
- Koestler, Arthur, *La lie de la terre*, trad. Jeanne Terracini, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 117-123.
- Laharie, Claude, *Le camp de Gurs 1939-1945: un aspect méconnu de l'histoire de Vichy*, Pau, J&D Éditions, 1993, p. 50-51, 131.
- Ory, Pascal, *Le Petit Nazi Illustré: «Le Téméraire» (1943-1944)*, Paris, Nautilus, 2002, p.19-28.
- Ostrowska-Kęблowska, Zofia et al., *Ulica Świdnicka we Wrocławiu*, VIA-Wydawnictwo, Wrocław, 1995.
- Peterson, Lilo, *Les oubliés*, Paris, Jacob Duvernet, 2007.
- Roblin, Michel, *Les Juifs de Paris: Démographie, économie, culture*, Paris, A. et J. Picard, 1952, p. 75-86
- Rosenberg, Pnina, *L'art des indésirables: l'art dans les camps d'internement français 1939-1944*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 149-151.
- Rosenberg, Pnina «Resistance on Stage: Theatrical Performances in French Internment Camps», in Brigitte Dalinger and Veronika Zangl (dirs.), *Theater unter NS-Herrschaft/Theatre under Pressure*, Vienne, V&R unipress, Vienna University Press, 2018, p. 285-304.
- Rosenberg, Pnina, «Mickey au camp de Gurs: Graphic Novels in a French Internment Camp», in *Rethinking History*, 6 (3), 2002, p. 272-293.
- Vormeier, Barbara, «Permis de travail et autorisation d'établissement pour les étrangers», in Hanna Schramm et Barbara Vormeier, *Vivre à Gurs: un camp de concentration français 1940-1941*, trad. Irène Petit, Paris, Maspero, 1979, p. 209-216.